

Taxe sur la consommation

La taxe sur la consommation est la taxe imposée sur les achats, etc... et les autres produits de consommation.

Le taux d'imposition est de 10 % (à la date courante d'octobre 2019) .

Simultanément, un système de taxe à taux réduit est mis en place.

Renseignements:

(1) Bureaux des impôts de Nishinomiya, Tél 0798-34-3930

(2) TAXANSER site internet <http://www.nta.go.jp/index.htm>

Remarques :

** Pour plus de détails demandez à une personne comprenant le japonais de se renseigner auprès de l'établissement concerné.